

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 FEVRIER 2026 A LA MAIRIE A 20 HEURES**

Date de la convocation : 3 février 2026

transmise le : 3 février 2026

Membres élus : 27

en fonction : 26

présents : 21

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Maire,

Membres présents : Mesdames et Messieurs Daniel MISCHLER, Nadia STOLL, Grégory GANTER, Florence NOBLET, Roland SCHURR, Nathalie GRATHWOHL, Mathieu TAESCH , Christiane WOLFHUGEL, Olivier RIEDINGER, Christiane SAEMANN, Jacky WOLFF, Béatrice DEBRIE, Caroline OFFERLE, Mélanie LALLEMAND, Arnaud OTTMANN, Laëtitia GRASSER, Mélanie GRATHWOHL, Sylvia ECKERT, Thierry RIEDINGER, Emmanuelle EBERHARDT.

Etaient absents excusés : Madame Caroline MAECHLING qui donne pouvoir à Monsieur TAESCH, Monsieur Emmanuel DOLLINGER qui donne pourvoir à Monsieur GANTER, Monsieur Mathieu HIRSCH, Monsieur Alexandre WINTER, Monsieur Laurent WAEFFLER

Étaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Madame Christiane WOLFHUGEL

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 16 décembre 2025
3. Communications diverses
4. Rapport des commissions municipales.
5. Finances : débat d'orientation budgétaire
6. Finances : vote du Compte Financier Unique
7. Finances : subvention aux associations
8. Travaux de l'Epsan : avenant au marché
9. Travaux connexes environnement AFAFE
10. Recensement : agents recenseurs
11. Convention quadripartite – Samu de l'environnement
12. Divers

Monsieur Denis RIEDINGER, Maire ouvre la séance à 20 heures.

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Christiane WOLFHUGEL est nommée secrétaire de séance à l'unanimité et procède à la vérification des procurations et constate que le quorum est atteint.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2025 ET 4 DECEMBRE 2025

Les procès-verbaux du 16 décembre 2025 est adopté à l'unanimité

3. COMMUNICATIONS DIVERSES

Représentation des élus

21/12/25 SAMAP : lancement du livre « à la table des Hoerdtois »

3/01/2026 : 90 ans de Madame Alice STOLL à la Mapad – Mme Stoll et Monsieur le Maire

09/01/2026 : vœux du maire aux personnels

11/01/2026 : concert de l'orchestre symphonique des Jeunes de Strasbourg

12/01/2026 : Réunion : projet ENV – APPB Hoerdtd et Weyersheil – M Mischler et Monsieur le Maire

13/01/2026 : Conseil d'Administration du CCH

14/01/2026 : vœux aux acteurs économiques de la COMCOM

18/01/2026 : Assemblée Générale du Cyclo

19/01/2026 : commission cadre de vie – déco de carnaval
21/01/2026 : Bureau de la Mapad
24-25/01/2026 : inauguration du CCH et portes ouvertes
26/01/2026 : vœux de Vincent Thiébaut
29/01/2026 : 90 ans de Madame Marceline KLEIN – Mme Stoll et Mme Maechling
03/02/2026 : Madame Stoll a participé à la commission d’attribution de logement d’Alsace Habitat
04/02/2026 : 103 ans de Madame Kupferlé à la Mapad – Mme Stoll
05/02/2026 : 60 ans de mariage des époux Kein – Mme Stoll et Monsieur le Maire
05/02/2026 : AG de la SAMAP
07/02/2026 : 90 ans de Monsieur André Luhmann – Mme Stoll et Monsieur le Maire

4. FINANCES : DEBAT D’ORIENTATION BUDGETAIRE

Depuis la loi du 6 février 1992, les collectivités territoriales sont tenues d’organiser un Débat d’Orientation Budgétaire (DOB) préalablement au vote du budget. Le Rapport d’Orientation Budgétaire (ROB), élaboré par le Maire, présente les orientations financières de la collectivité, les projets d’investissement envisagés, l’évolution de la fiscalité ainsi que la structure et la gestion de la dette.

Monsieur le Maire rappelle le contexte économique national et ses répercussions sur les finances locales. Il présente ensuite la situation financière de la commune, les résultats de l’exercice 2025 ainsi que l’évolution budgétaire observée depuis 2018.

Perspectives financières pour 2026

Fonctionnement

Dans un contexte financier contraint, la commune poursuit ses efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de préserver sa capacité d’investissement tout en maintenant un service public de qualité.

Les orientations retenues s’articulent autour de plusieurs axes :

- Optimisation des achats et des contrats : mise en concurrence systématique des fournisseurs et renégociation régulière des contrats (assurances, télécommunications, maintenance).
- Maîtrise des frais généraux : rationalisation des consommations (papier, fournitures, impressions) par le développement du numérique et mise en œuvre d’une politique d’achat responsable.
- Réduction des dépenses énergétiques : suivi précis des consommations, modernisation de l’éclairage public (LED, extinction ou modulation nocturne), optimisation du chauffage et de la climatisation des bâtiments communaux.
- Gestion maîtrisée des ressources humaines : stabilisation progressive de la masse salariale et réorganisation des services favorisant la polyvalence.
- Entretien et maintenance anticipés : planification de la maintenance préventive, analyse du coût d’usage des équipements et arbitrage entre réparation, renouvellement, externalisation ou gestion en régie.
- Pilotage budgétaire renforcé : suivi régulier des crédits, hiérarchisation des priorités et mise en œuvre d’une programmation pluriannuelle.

- Mutualisation des moyens : développement des coopérations intercommunales (marchés publics, équipements, locaux).

Ces mesures traduisent la volonté de garantir une gestion saine, rigoureuse et responsable des finances communales.

Investissement

Plusieurs opérations structurantes restent à finaliser ou à réceptionner :

- Centre Culturel de Hoerd
- Aménagement du cimetière de l'EPSAN
- Rénovation de l'éclairage public
- Déploiement de la vidéoprotection
- Maison des Arts et du Patrimoine : mise en place de la signalétique

5. FINANCES : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Madame Grathwolh expose les différentes demandes de subventions ayant reçu un avis favorable de la commission des finances en date du 27 janvier 2027.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix exprimées, décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Tennis : subvention d'équipement d'un montant de 389,50 € ;
- Club du Temps Libre (organisation du carnaval) : 600 € ;
- Centre culturel ALSH : 4 641,76 € ; *(Madame Grasser ainsi que Messieurs Ganter et Taesch ne prennent pas part au vote.)*
- Harmonie : 1 100 € ; *(Monsieur Arnaud Ottmann ne prend pas part au vote.)*
- Collège (voyage à Rome) : participation fixée à 5 € par nuitée et par élève ;
- École Im Leh : participation fixée à 4 € par jour et par élève.

6. TRAVAUX DE L'EPSAN : AVENANT AU MARCHÉ

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du cimetière de l'EPSAN, il convient d'approuver un avenant au marché initial, rendu nécessaire par des ajustements de prestations en cours d'exécution.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (Monsieur Wolff ne prenant pas part au vote), approuve l'avenant n° 1 au marché conclu avec l'entreprise WOLFF, pour un montant de 5 553,60 € HT.

7. TRAVAUX CONNEXES ENVIRONNEMENT AFAFE

Dans le cadre de l'aménagement foncier intercommunal arrêté le 28 août 2024 et approuvé le 2 juin 2025, des travaux de plantations et d'enherbement doivent être réalisés au titre des mesures compensatoires et d'accompagnement sur des parcelles situées à Hoerd. L'Association foncière de Hoerd propose d'intervenir sur des terrains appartenant à la Commune, situés

dans le périmètre de l'opération intercommunale (Vendenheim, Bietlenheim, Geudertheim, Hoerdt, Weyersheim, avec extension sur Brumath, Eckwersheim, Kurtzenhouse et Reichstett).

Le Conseil municipal autorise cette intervention et prend acte que l'Association foncière de Hoerdt assurera l'intégralité du financement des travaux (via des conventions avec ARCOS et/ou la Collectivité européenne d'Alsace), ainsi que les frais liés à la garantie de reprise pendant trois ans, puis ceux relatifs à la préservation et à l'entretien des plantations et enherbements au-delà de cette période.

8. RECENSEMENT : AGENTS RECENSEURS

Monsieur le Maire expose qu'au regard du nombre de logements à recenser ainsi que des contraintes organisationnelles liées à la campagne de recensement, il apparaît nécessaire de porter à neuf le nombre d'agents recenseurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- fixe à neuf le nombre d'agents recenseurs à recruter pour la campagne de recensement prévue du 15 janvier au 14 février 2026 ;
- précise que les autres dispositions de la délibération n° 2025-072 demeurent inchangées.

9. CONVENTION QUADRIPARTITE – SAMU DE L'ENVIRONNEMENT

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'approuver la mise en place d'un partenariat en faveur de la protection de l'environnement.

Il rappelle que la protection de l'environnement et la lutte contre le dérèglement climatique constituent des enjeux majeurs pour le territoire. Les communes de Hoerdt et de Weyersheim, situées dans un secteur à forte valeur écologique, sont d'ores et déjà engagées dans la préservation de la biodiversité, notamment à travers leur Plan Climat et un arrêté de protection de biotope visant des espèces menacées.

Dans ce contexte, ÉS et le Samu de l'environnement souhaitent s'associer aux communes afin de contribuer activement à la protection et à la préservation de la biodiversité.

Vu le projet de convention fixant les principes et le cadre de cette collaboration.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte la convention de partenariat entre la commune, ÉS et le Samu de l'environnement, telle qu'annexée à la présente délibération ;

10. DIVERS

Programme du carnaval

19/02/2026 Commission finances
24/02/2026 Exposition philatélique
28/02/2026 Inauguration de la placette Heyler
07/03/2026 Nettoyage de printemps

Le secrétaire de séance
Christiane WOLFHUGEL

Le Maire
Denis RIEDINGER